

**L'ordre du jour du CTPD du 02/10/2009 était le suivant :**

- 1– Mise en place du service des impôts des particuliers à Sartène (SIP)
- 2 – Création du pôle de recouvrement spécialisé (PRS)
- 3 – Bilan de la notation 2009
- 4 – Questions diverses.
  - point sur les mesures prises dans le cadre de la pandémie ;
  - point sur les travaux à Cunéo et à Porto-Vecchio

Le SNADGI a lu en début de séance une déclaration liminaire qui a été annexée au procès-verbal de la réunion.

Cette déclaration vous a été communiquée précédemment.

**1. SIP Sartè**

Vous trouverez en annexe le document régissant la mise en place du SIP de Sartène.

La fusion devait intervenir début décembre.

Les deux représentants du SNADGI ont voté contre.

Nous avons manifesté, à maintes reprises, notre opposition à cette réforme dont l'objectif est de supprimer des emplois, d'augmenter la charge de travail des agents, mais également de supprimer la règle qui instaurait une séparation entre les ordonnateurs et les comptables.

**2. Création du pôle de recouvrement spécialisé**

La direction a utilisé des termes tels que le PRS sera animé par « une équipe pugnace et réactive », pour mener à bien « un recouvrement offensif »

Le SNADGI est intervenu pour souligner, qu'encore une fois, des pressions vont être exercées sur les agents auxquels des résultats seront demandés.

*La boucle est bouclée. Le gouvernement demande toujours plus aux agents en suspendant au-dessus de leur tête l'épée de Damoclès.*

*Si tu n'es pas « bon », tu te casses. Et si tu refuses les choix que l'on te propose tu es viré.*

*Voilà résumé la loi sur la mobilité*

*Si tu restes, tu es noté sur ta pugnacité. Ton salaire suit, réforme de la notation oblige. (commentaire SNADGI).*

Ce service fusionné poursuit le recouvrement forcé de créances dépassant un certain seuil.

Il sera composé de 7 agents ( 3 fiscaux et 3 TP) et un chef de service.

La mise en place est prévue début juillet 2010..

Les deux élus du SNADGI ont voté contre le PRS, car nous restons fidèles à notre ligne de conduite, le refus de cette fusion, politique, qui devrait conduire à la casse du service public.

### **3. La notation**

Le précédent directeur considérait que la faiblesse des appels montrait que les agents étaient satisfaits.

Parole digne des sophistes qui prouvaient une chose et son contraire.

Non, le SNADGI l'a énoncé clairement, les agents ne croient pas que la notation puisse être modifiée en CAPL.

Le chef de service pour soutenir sa décision, est prêt à inventer des arguments jamais évoqués avec l'agent ni lors de l'entretien, ni dans le corps de la notation.

Ce système est mauvais, bien que le SNUI ait par une brillante démonstration considéré qu'il était meilleur que le précédent.

### **4. Pandémie**

Vous trouverez le document en annexe.

Aménagement d'un local pour se restaurer afin d'éviter la propagation de la grippe.

En CHS, l'inspecteur hygiène et sécurité avait rappelé qu'il était interdit de déjeuner dans les bureaux.

Mais nous y sommes souvent contraints eu égard au prix des restaurants et du montant des tickets resto.

La direction va demander à l'entreprise d'entretien d'élargir le ménage.

A voir, car les locaux sont particulièrement mal nettoyés.

Ceci a été également mentionné par l'inspecteur hygiène et sécurité dans son rapport.

C'est le privé, il faut s'y habituer Il est demandé aux salariées sous-payées d'aller vite ou d'être virées.

### **5. Les travaux à Cunéo**

Les agents du Trésor devraient venir à Cunéo.

Encore des travaux, encore des désagréments pour les agents DG FIP.

Nous avons souligné les conséquences de ce déménagement.

Une longue file d'attente d'usagers dans des locaux qui ne peuvent les accueillir.

Nous voyons déjà les résultats de l'accueil actuel.

Encore une fois les agents vont subir les choix de la direction.

Petite mise au point du SNADGI : nous avons été le seul syndicat à la DGI à travailler pour trouver des locaux qui soient mieux adaptés à nos missions.

Il n'est pas question de quitter Cunéo pour des locaux qui ne soient pas meilleurs, pour les agents et les contribuables. Contrairement à ce que laisse entendre le SNUI dans son compte-rendu le SNADGI est extrêmement préoccupé par les conditions de travail des agents. La preuve dans les actes (bien plus forts que les mots) : nous sommes les seuls à essayer de trouver de haute lutte une solution viable pour l'implantation du SIP ! Au lieu d'implorer le Dieu fatalité, bien connu en Corse....

Nous avons une piste, les locaux des anciens combattants.

Le rapport commissaire GALLARDON, en charge de la sécurité à la DGFIP a visité les locaux de Cunéo et des Anciens Combattants

La direction s'est engagée à communiquer le rapport aux OS.

Nous vous tiendrons informés.

**Les élus du SNADGI.**